

Modification de la loi sur l'énergie : demande d'un statut « prioritaire » de l'éolien pour l'approvisionnement hivernal

- La proposition annoncée par le Conseil fédéral n'offre pas de sécurité de planification et d'investissement suffisante pour les grands projets visant à assurer l'approvisionnement hivernal tels que l'éolien

Bien que le Conseil fédéral reconnaisse, dans son projet de modification de la loi sur l'énergie, le rôle clef de la production hivernale, il ne propose pas d'instrument permettant de déployer suffisamment de technologies comme l'éolien, qui génère deux tiers de la production en hiver. Suisse Eole demande au Conseil fédéral de mettre en place un système adéquat garantissant une sécurité d'investissement pour l'éolien, qui fait actuellement l'objet de procédures d'autorisation s'étalant sur plus de 15 ans. De même la grande hydraulique à accumulation, l'éolien doit obtenir un statut « prioritaire » pour l'approvisionnement hivernal.



Le Conseil Fédéral reconnaît sur plusieurs points l'importance clef de l'approvisionnement hivernal. Il prévoit la possibilité d'appels d'offres spécifiques afin d'augmenter les capacités de production d'électricité renouvelable hivernale en Suisse et suggère de remodeler un article de loi lié à notre sécurité d'approvisionnement. La large alliance autour de l'AEE demande, tout comme l'Elcom, à ce que l'approvisionnement hivernal reçoive un soutien particulier afin de

garantir notre sécurité d'approvisionnement.

Statut « prioritaire » pour l'éolien

Le projet de la loi sur l'énergie prévoit que les énergies renouvelables jouent également un rôle déterminant pour le développement de la production hivernale et qu'elles puissent recevoir un statut « prioritaire » par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). À ce titre, des sites éoliens à forte composante hivernale doivent aussi pouvoir être désignés comme installations « prioritaires » par le DETEC, aux côtés de la grande hydraulique à accumulation. Ils ne doivent pas être désavantagés par les appels d'offres.

L'éolien est une solution essentielle dans ce cadre, avec son profil de production majoritairement hivernal : les éoliennes dans le Jura produisent 70 % de leur énergie entre octobre et mars, ce qui correspond à la production moyenne des éoliennes en Suisse.

Des primes de marché pour assurer les investissements en Suisse

Suisse Eole partage les objectifs et les propositions d'une large alliance autour de l'AEE Suisse réunissant les grands fournisseurs d'énergie, les services industriels et diverses associations professionnelles. Suisse Eole demande au Conseil fédéral un modèle de financement des énergies renouvelables efficace et axé sur le marché : le but est de mettre un terme au blocage actuel des investissements nationaux et de garantir la sécurité d'approvisionnement. L'alliance exige un tarif minimal pour les énergies renouvelables sur un marché de l'électricité subissant une concurrence directe face aux importantes subventions internationales accordées aux énergies fossiles comme le charbon, le gaz et le pétrole. Pour rappel, ces subventions sont en hausse chaque année et évaluées à \$ 5'200 milliards par année selon le Fonds Monétaire International (FMI).

Profiter des ressources naturelles de notre pays

Le déploiement rapide d'un mix énergétique renouvelable basé sur l'éolien, le solaire et la biomasse en complément de notre pilier de l'hydroélectricité solide est indispensable pour la transition énergétique et climatique, mais aussi pour améliorer la résilience de notre approvisionnement énergétique en profitant des ressources naturelles locales de notre pays. L'éolien joue ici un rôle important pour l'approvisionnement hivernal.

Complément d'information :

Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole, 079 627 92 30
Lionel Perret, directeur Suisse Eole, 032 933 88 66 ou 078 739 80 01
Anita Niederhäusern, contact médias, 077 512 81 26

©Photo : Käppeli_Rupert, [télécharger la photo en haute résolution](#)

À propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables : Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 15 % de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec des critères centraux de développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale. Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 200 membres.